



Agent de sûreté à la Direction des Moyens Généraux - H/F

Référence : 25-0588

Titulaire et contractuel.le

HAUTE GARONNE (31)

C

- ✓ Catégorie : C
- ✓ Cadre Emploi : Adjoints techniques territoriaux
- ✓ Grade : Adjoint technique principal 1ère cl, Adjoint technique principal 2ème cl, Adjoint technique territorial

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

La Direction des Moyens Généraux est une Direction en pleine évolution, notamment par une modernisation régulière et un développement régulier de ses missions. Elle assure les prestations nécessaires à la vie quotidienne des services départementaux, la sécurité des personnes et des biens au siège, une partie de l'exploitation technique des sites du Conseil départemental, l'entretien des locaux, la gestion et l'organisation de la logistique, la réalisation technique et matérielle d'évènements.

Le Service Sécurité a pour missions principales:

- d'assurer la sûreté (des personnes et des biens) et la sécurité incendie de l'Hôtel du Département
- d'assurer l'assistance aux Responsables des sites extérieurs en matière de sécurité incendie (prioritairement la formation des personnels, l'aide à l'organisation des procédures et les exercices d'évacuation)
- de participer à l'orientation du public
- de veiller au respect du règlement intérieur (siège)
- d'intervenir ponctuellement sur les MDS (hors DTS Toulouse et Nord) en cas de situation de violence.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste :

Sous la responsabilité de sa hiérarchie, assurer l'orientation du public, la sûreté des biens et des personnes et la sécurité incendie sur l'Hôtel du département (siège) et sur les sites extérieurs en fonction des besoins, en veillant à l'application du règlement intérieur et des procédures de sécurité en vigueur.

Missions principales :

- Contrôler l'accès des bâtiments et locaux
- Orienter les publics et réaliser le contrôle sécurité selon la politique accueil en vigueur
- Assurer la sécurité / la surveillance des accès des sites contre les risques d'intrusion et de malveillance (rondes, procédure ouverture/fermeture...)
- Assurer la prévention et la médiation dans les situations de gestion de conflits
- Contrôler le bon fonctionnement des dispositifs de surveillance et d'alarme et des diverses installations du bâtiment
- Signaler les dysfonctionnements et incidents et enclencher les procédures d'alerte
- Assurer les missions de sécurité incendie (SSIAP 1) : participation à la mise en place en sécurité des occupants en cas de sinistre, assistance aux personnes (ex : en situation de handicap ou en détresse)
- Participer au bon déroulement des manifestations et cérémonies organisées sur les sites de la collectivité

Missions secondaires :

- Selon les besoins de la collectivité, des directions et organisateurs d'évènements, intervenir sur l'ensemble des bâtiments départementaux.
- Selon les besoins des secteurs, assurer des remplacements au sein des pools ASI ou APMM pour assurer la continuité de service (sur la base du volontariat - hors astreinte)

Conditions particulières d'exercice :

- Contraintes horaires :

Horaires décalés suivant un planning par cycle : 7h-19h ou 19h-7h.

Travail en jour / en nuit (semaine, WE et jours fériés)

Planning évolutif en fonction des contraintes et incidents pouvant survenir sur l'ensemble des équipes du service

Astreintes obligatoires selon le cycle de travail

- Equipement :

Port des vêtements de travail EPI

- Autres conditions particulières :

Contact avec le public et le personnel

Station debout prolongée et marches longues (rondes)

Port de charge

Participation obligatoire aux réunions de service et aux AMAC

Formations et recyclages obligatoires

Avantages :

- **Des locaux idéalement situés** : Installés à proximité du Canal du Midi et du Jardin Japonais Compans-Caffarelli, nos locaux bénéficient d'un accès direct à la station de métro "Canal du Midi" et d'un parking souterrain gratuit.
- **Des services sur place** : Vous profitez d'une cafétéria et d'un restaurant administratif, offrant des espaces conviviaux. De plus, l'Hôtel du Département met à disposition une crèche exclusivement réservée aux enfants des agents, pour vous accompagner dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail** : Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - **35 heures** : 25 jours de congés
 - **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
 - **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

Profil recherché

Profil attendu :

- Diplômes obligatoires : CQP APS ou CAP APS
- Certifications / habilitations :
 - obligatoires :
 - SSIAP 1 à jour (recyclé < 3 ans ou remise à niveau)
 - PSC1 ou SST ou PSE1 à jour
 - souhaitées :
 - Habilitation désincarcération ascenseurs
 - Travail en hauteur
 - Habilitation électrique (minimum H0B0V - BE Manoeuvre)
- Expérience souhaitée : 3 ans d'expérience en qualité d'agent de sûreté

Savoirs :

- Consignes et procédures de sécurité en vigueur
- Techniques de surveillance et d'observation
- Techniques de communication, de médiation et de gestion des conflits
- Équipements techniques de l'établissement
- Règlementation des établissements recevant du public (ERP)
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Savoir-faire :

- Repérer les situations à risques et adapter son comportement
- Rendre compte de son activité et savoir alerter si nécessaire
- Travailler en équipe, transversalité, partenariat et/ou équipe pluridisciplinaire
- Appliquer la réglementation en matière de sécurité

- Communiquer et s'adapter à la diversité des interlocuteurs
- Anticiper les dysfonctionnements et réagir rapidement en cas d'imprévu

Savoir-être :

- Adaptabilité
- Discrétion
- Relationnel
- Sens du service public
- Maîtrise de soi
- Réactivité
- Respect et écoute
- Etre physionomiste
- Pédagogie

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

- Offre en ligne jusqu'au 16/05/2025
- Analyse et présélection des candidatures à partir du 20/05/2025
- Entretiens de recrutement prévus aux alentours du 12/06/2025
 - Modalités de recrutement : Contractuel ou Titulaire

Informations complémentaires :

Les candidatures (*toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...))*) **doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.**

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

Contact RH :

- Alexandra CASAS
- 05 34 33 35 29
- alexandra.casas@cd31.fr